

ASSEMBLEE GENERALE HYGEA

28 novembre 2024

Note de Synthèse

DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les Scrutateurs sont désignés en début de séance.

1. EVALUATION 2024 DU PLAN STRATEGIQUE HYGEA 2023-2025 – APPROBATION

En décembre 2022, l'Assemblée Générale approuvait le Plan Stratégique triennal de l'Intercommunale.

Conformément au décret relatif aux modes de coopération entre communes et du Code de la Démocratie Locale, ce document doit être soumis à évaluation lors de l'Assemblée Générale de ce 28 novembre 2024.

Les conseillers communaux/provinciaux et des CPAS associés seront informés par l'associé concerné que le projet d'évaluation 2023-2025 du Plan Stratégique est consultable sur le site web d'HYGEA ou disponible sur simple demande 30 jours avant l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions L1523-23 et 1523-13 du décret du 19 juillet 2006 relatif aux modes de coopération entre communes.

Ce document d'évaluation (en annexe à la présente note) a pour mission d'analyser, au regard des défis et des objectifs stratégiques, les actions établies au sein de l'ensemble des services de l'Intercommunale au cours de l'année 2024.

Le document de cette évaluation est principalement établi sur la base des indicateurs.

IL EST PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE :

- D'approuver l'évaluation 2024 du Plan stratégique HYGEA 2023-2025 et de l'adresser à l'Autorité de Tutelle.

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - MODIFICATION

Considérant que le Conseil d'Administration d'HYGEA du 15 octobre 2024 a acté la démission de Monsieur Hubert CHAPELAIN, Conseiller communal à Manage et Administrateur HYGEA.

Considérant que le Conseil d'Administration d'HYGEA du 15 octobre 2024 a acté la désignation de Madame Aziza LAAIDI, Conseillère communale à Soignies, en tant qu'Administratrice au sein du Conseil d'Administration d'HYGEA en lieu et place de Monsieur Hubert CHAPELAIN.

IL EST PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE :

- D'approuver la modification relative à la composition du Conseil d'Administration, à savoir : la désignation de Madame Aziza LAAIDI, Conseillère communale à Soignies, domiciliée rue de Flandre 169 à 7062 NAAST en tant qu'Administratrice au sein du Conseil d'Administration d'HYGEA en remplacement de Monsieur Hubert CHAPELAIN, domicilié rue de Tyberchamps 9 à 7180 SENEFFE.